

Le 24 avril 2012

Chers citoyens,  
Chères concitoyennes,

En ce début de saison estivale, il me fait plaisir de vous informer que les vignettes pour les embarcations nautiques sont maintenant disponibles à l'Hôtel de Ville. Afin de faciliter l'achat de ces vignettes, prenez note que les bureaux seront ouverts en matinée (de 8h à midi) les samedi 12, 19 et 26 mai ainsi que les 2 et 9 juin 2012.

En ce qui concerne la mise à l'eau de vos bateaux, nous vous informons que le débarcadère municipal de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson (70, chemin Masson) est maintenant ouvert et ce, jusqu'au 30 septembre 2012, entre 9 heures et 19 heures les lundis, mardis, mercredis et jeudis, et de 9 heures à 20 heures les vendredis, samedis et dimanches. Pour plus d'information, vous pouvez appeler directement le préposé à la barrière au 450 228-3525.

Cet été, plusieurs activités ont été préparées pour nos citoyens, en commençant par le 9 juin, où il y aura la journée de l'environnement avec distribution gratuite d'arbres. Cette même journée, vous pourrez rencontrer des agents de la Sûreté du Québec au sujet des embarcations nautiques au débarcadère municipal. Ensuite, le 30 juin au Parc Thomas-Louis-Simard (camp chevreuil, 40 chemin des Deux-Lacs) se tiendra le barbecue annuel des citoyens, les policiers seront encore une fois présents afin de vérifier vos équipements nautiques et répondre à vos questions concernant la navigation de plaisance.

Dans la même optique, vous trouverez, ci-joint, deux communiqués au sujet de travaux qui auront lieu cet été sur les chemins principaux et l'aqueduc, ainsi qu'au sujet de la possibilité de contester votre évaluation municipale.

En vous souhaitant à tous un été mémorable et en nous souhaitant à tous du beau temps à profusion, je vous prie de recevoir, chères concitoyennes, chers concitoyens, mes meilleures salutations.

Le Maire,



Jean-Pierre Nepveu